



Litige avec l'agence pour le préavis de départ

Par **diday**, le **23/10/2008** à **16:20**

J'ai déposé mon préavis pour quitter mon appartement le 1er juin 2008. Sachant que j'avais trouvé une personne pour reprendre l'appartement derrière moi, je pensais pouvoir éviter de payer les 3 mois de préavis. Mais manque de chance le propriétaire met l'appartement en vente. Cependant j'ai été averti plus de 3 semaines après mon courrier que le propriétaire voulait vendre et aucune proposition de vente m'a été faite que ce soit orale ou par écrit est-ce normal? la communication avec l'agence est inexistante quelles sont les recours possibles pour éviter de payer les 2 mois restant ou ne serait qu'avoir un geste commerciale de leur part.rnrnDe plus l'agence vient de m'envoyer une facture datée du mois d'octobre 08 me réclamant plus de 300 euros pour une surconsommation d'eau qui aurait eu lieu en juillet et août (sachant que depuis le 1er juin 08 je ne vit plus dans cette appartement), suis-je obligé de payer ? Au téléphone, il m'ont parlé d'une fuite d'eau mais j'ai effectué l'état des lieux le 23 septembre 2008 et aucune fuite n'a été signalé.